

N/REF : 27/07/2026 13H27 C:264188 I:37245

V/Email reçu le Lundi 27/07/2026 a 13H27

AGENCE GUY HOQUET

**30 AVENUE DU 8 MAI 1945
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : MOUNIER
16 QUAI MOUNIER
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 28 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 MOUNIER - MME AL MASRI *07 67 06 55 61*

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATIONS ENTIEREMENT BOUCHEES

Donneur d'ordre : Mr V. DIAFERIA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 27/07/2026 A 19H00 :
ATTENTE 20 MINUTES DE L'ARRIVEE DE L'OCCUPANTE.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE L'HORIZONTALE A PARTIR DU LOGEMENT.
CONTROLE ECOULEMENT.
L'HORIZONTALE PASSE DANS LE BAR EN DESSOUS, QUI A DEJA EU DES FUITES.

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 28/07/26 A 16H57 V.DIAFERIA@GUYHOQUET.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 27/07	1	174,79	349,58

TOTAL H.T.	349,58
T.V.A. a 10,00%	34,95
TOTAL T.T.C.En EURO	384,53

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN